



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 145-2021
Type d'intervention : Postulat
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2021.RRGR.214

Déposée le : 15.06.2021

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Grupp (Biel/Bienne, Les Verts) (porte-parole)
Vanoni (Zollikofen, Les Verts)
von Wattenwyl (Trametan, Les Verts)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Non
Urgence accordée :

N° d'ACE : du
Direction : Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement
Classification : -
Proposition du Conseil-exécutif : **Sélectionner**

Les tourbières sont précieuses et irremplaçables – alors pourquoi continuer à les drainer ?

Dans le cadre d'un projet pilote commun, les cantons de Berne, de Zurich et d'Argovie examinent le potentiel d'exploitation d'anciennes tourbières drainées et dégradées. Faut-il continuer à les drainer, revenir à un développement extensif, voire les renaturer ?

Le Conseil-exécutif est chargé du mandat d'étude suivant concernant le traitement d'anciennes tourbières drainées et dégradées :

1. Existe-t-il déjà des zones identifiées comme telles dans le canton de Berne, et dispose-t-on de premiers résultats ?
2. Sur quels critères l'évaluation concernant le renouvellement du drainage, l'agriculture extensive ou même la remise en eau et ainsi la renaturation repose-t-elle ? Qui prend ces décisions ?
3. Quelle est l'influence des résultats provenant des études menées sur les nombreux projets d'amélioration qui sont prévus ces prochaines années dans le canton de Berne ?

Développement :

Notre paysage culturel ne doit pas être réduit à une simple production de la plus grande quantité possible de denrées alimentaires ou de végétation ornementale dans les zones d'habitation. On ne saurait se passer des services rendus par les écosystèmes naturels tels que les tourbières, de grande valeur écologique, économique et sociale. Si les tourbières peuvent être considérées comme les forêts tropicales de la Suisse en ce qui concerne leur contribution unique à la biodiversité et au climat, leur protection à ce jour est toutefois insuffisante. Au cours des derniers millénaires, elles ont stocké d'immenses quantités de carbone, qui sont de plus en plus libérées sous forme de dioxyde de carbone en raison du drainage à grande échelle et du travail intensif du sol.

De nombreux projets dits d'amélioration du siècle dernier portaient sur des mesures de drainage à large échelle afin de pouvoir utiliser les tourbières autrefois humides pour l'agriculture. Après plusieurs décennies d'exploitation intensive, la tourbe a désormais été épuisée et les sols sont de nouveau sujets aux inondations. Pour cette raison, ces dernières années le Grand Conseil a injecté des millions de francs dans une nouvelle génération de projets d'amélioration, sans pour autant pouvoir garantir la productivité agricole à long terme. C'est non seulement douteux d'un point de vue économique, mais participe à la disparation des dernières espèces spécialisées des tourbières et à un nouveau recul dramatique de la biodiversité.

Le canton de Berne est par conséquent tenu d'intensifier ses recherches au croisement entre la protection de la nature et la productivité. Les résultats en découlant sont à mettre en œuvre au service de tous, surtout pour conserver et rétablir les dernières surfaces marécageuses entre le Jura, le Plateau et les Alpes.

Destinataires

– Grand Conseil